

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 23 mai 2020

L'An deux mil vingt, le vingt-trois mai à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONTFAUCON dûment convoqués se sont réunis à la salle Maurice DEFENIN, à huit clos, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents : Mesdames GRATTARD Louise, LAMARQUE Brigitte, PAYEN Carole, RAULET Régine et VACOSSIN Amélie, Messieurs ANTON Jean-Marie, BOUZOU Jérôme, CHERER Simon, COLLETTE Jean-Claude, LAVERDET Michel, PAPIN Christophe, PAPIN Patrick, VACOSSIN Lionel et VANSINGHEL Daniel, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 15 membres.

Absente excusée : Madame NEMSI Sonia qui a donné procuration à Madame VACOSSIN Amélie.

Secrétaire de séance : PAPIN Christophe

N°: 2020-15

OBJET : désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 9 des statuts du Parc prévoyant que chaque commune adhérente désigne un délégué titulaire et un délégué suppléant,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués,

Election du délégué titulaire:

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 0

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 15

Majorité absolue : 08

A obtenu :

- Mr Michel LAVERDET 15 voix (quinze voix)

Ayant obtenu la majorité absolue, Mr Michel LAVERDET a été proclamé délégué titulaire.

Election du délégué suppléant:

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins : 15

A déduire (bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante) : 1

Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 14

Majorité absolue : 08

A obtenu :

- Mr Simon CHERER 14 voix (quatorze voix).

Ayant obtenu la majorité absolue, Mr Simon CHERER a été proclamé délégué suppléant.

DESIGNE :

- **Mr Michel LAVERDET délégué titulaire**

- **Mr Simon CHERER délégué suppléant**

Et transmet cette délibération à Mme la Présidente du Syndicat Mixte du PNR des Causses du Quercy.

Fait et délibéré à MONTFAUCON, le 23 mai 2020.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

046-214602047-20200523-2020-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/05/2020

Affichage : 28/05/2020

Le Maire, Lionel VACOSSIN.

